

**MAIRIE DE MEYENHEIM**  
**68890 MEYENHEIM**  
**Téléphone : 03 89 81 02 40**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 12 juin 2014**

Le Conseil Municipal de MEYENHEIM s'est réuni à la mairie le 28 mai 2014 sous la présidence de Mme BOOG Françoise, Maire, à la suite de la convocation du 23 mai 2014. Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 heures.

**Etaient présents** : MM. FURLING Armand, SCHATNER Roger, Adjoints, Mme SCHILDKNECHT Nathalie, Adjointe ; Mmes BONTEMPS Geneviève, BILLAUDEAU Christelle, GUTLEBEN Cécile, HANSER Laura, HORN Carmen, LANG Christelle, MASSON Laurence, VOGT Sylvie, MM. GEILLER Philippe, HANSER Geoffrey, JEGGY Fabrice, KLEIN Nicolas LELOUP Yannick, RIBER Geoffrey TREHIOU Eric ; Conseillers Municipaux.

**Absents excusés** :

**Ordre du jour**

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 28 mai 2014
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Syndicat mixte de l'III
4. Rapport annuel sur la qualité de l'eau (Annexe 1)
5. Chasse : loyer du lot 2
6. Schéma régional de cohérence écologique (Annexe 2)
7. Divers

**1. Approbation du PV de la séance du 28 mai 2014**

Le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2014 n'appelle pas d'observations et est approuvé. Le Conseil procède à l'émargement.

**2. Désignation du secrétaire de séance**

Après délibération, le Conseil Municipal désigne Roger SCHATNER en qualité de secrétaire de séance.

### **3. Syndicat mixte de l'III**

Monsieur Georges WALTER, Directeur du service environnement et cadre de vie du Conseil Général du Haut-Rhin et Monsieur Grégory EHRET, technicien ont exposé la problématique du sous-dimensionnement du pont de l'III au niveau de l'Autoroute A35 en cas de crue centennale et d'embâcles. Ils ont fait part au Conseil Municipal de l'étude réalisée par le Syndicat mixte de l'III pour la réalisation de travaux permettant de dévier l'eau soit au Nord soit au Sud du cours d'eau.

Aucune solution n'est privilégiée à ce jour.

### **4. Rapport annuel sur la qualité et le prix de l'eau**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement de l'exercice 2013.

### **5. Chasse : loyer du lot 2**

Par délibération en date du 30 janvier 2013, le Conseil Municipal a accordé une réduction de 30 % du prix du loyer du lot de chasse n° 1 à l'Association des Vieux Brocards, ce lot de chasse étant passé du GIC 13 au GIC 11 qui applique des surtaxes bien supérieures pour les dégâts de gibiers.

En date du 22 avril 2014, Monsieur BOUHELIER, locataire du lot de chasse n°2, a demandé que son loyer soit revu, étant donné que 40 % de son lot de chasse est également passé du GIC 13 au GIC 11.

Par conséquent il est proposé de réduire le loyer au prorata de la surface impactée, soit 12 % équivalent à 540 €.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable et d'appliquer une réduction du prix de loyer de 540 €.

### **6. Schéma régional de cohérence écologique**

La loi du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, fixe l'objectif de constituer une trame verte et bleue en France et prévoit l'élaboration, sous l'égide du Préfet de Région et du Président de la Région Alsace, d'un Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

Ce projet de schéma a été soumis à toutes les collectivités locales alsaciennes pour avis formel. Lors de sa séance du 10 octobre 2013, le Conseil Municipal avait émis les remarques suivantes :

Identifiant	Remarques	Propositions
RB85	Le site militaire affecté au Régiment de Marche du Tchad est complètement englobé dans un réservoir biologique	A retirer
C238	Il convient de limiter le corridor à la largeur du cours d'eau	A limiter

L'enquête publique sur ce schéma est actuellement en cours.

Il convient de préciser la portée juridique de ce document qui est présenté comme une orientation à long terme susceptible de variation et d'adaptation, mais qui se verra attribuer une portée prescriptive en raison du projet de loi à l'étude.

Dans ce contexte, il semble d'autant plus important de bien positionner les corridors biologiques et les réserves de biodiversité, afin de conjuguer harmonieusement dynamisme urbain et préservation de notre environnement.

La remarque concernant la réserve biologique RB85 a été prise en compte. Par contre le Conseil Municipal émet les remarques suivantes :

Identifiant	Remarques	Propositions
C237	N'existant aucun support naturel, ce corridor n'est pas réalisable	A retirer
C238	Il convient de limiter le corridor à la largeur du cours d'eau de l'III	A limiter

Après délibération, le Conseil Municipal, par 16 voix pour, 1 voix contre, et 2 abstentions, donne un avis favorable sous réserve de la prise en compte des observations et des propositions de modifications ci-dessus.

## **7. Divers**

Monsieur Nicolas KLEIN a fait part de la déception de l'ABM par rapport à la subvention de 500 € allouée lors de la séance du 28 mars 2014 pour le lanceur de volants. Un débat général sur les subventions et l'implication des associations dans les manifestations pour le financement de leur fonctionnement s'en suit.

Monsieur Geoffrey RIBER demande que les acacias soient coupés le long du chemin vers l'ancienne décharge. La coupe des branches gênant le passage sera réalisée par les services techniques

Madame Cécile GUTLEBEN demande si la baignade est autorisée dans l'III. Des mesures de sécurité seront prises par le biais d'un arrêté de non-autorisation de baignade et la mise en place d'un panneau.

La séance est close à 22 h 40.